



BULLETIN MUNICIPAL

Keleier Kerzent

N° 437 – MAI 2017

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

■ **Consultations sans rendez-vous** : de 8h30 à 11h (tous les jours) de 13h30 à 15h (tous les jours, sauf le jeudi) ; samedi de 9h à 12h.

■ **Consultations sur rendez-vous** : tous les soirs à partir de 17h. *Le Docteur DERRIEN n'accepte plus de nouveaux patients.*

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR.

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le 32 37, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

✚ HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (8h30 à 12h et 13h30 à 17h30) – samedi (10h à 12h).

Le secrétariat sera fermé le samedi 29 avril ; le vendredi 26 mai et le samedi 27 mai.

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.

✚ Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

✚ Permanences des adjoints :

Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

B. PERES, 2^{ème} adjoint : mardi 9 mai de 10h à 12h.

P. BOUCHER, 3^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

K. HELIES, 4^{ème} adjoint : le lundi de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42

ou ram-plabennec@wanadoo.fr

Matinées d'éveil : jeudi 04/05, mardi 16/05, mercredi 31/05.

INFORMATIONS

SECURITE ROUTIERE

Suite aux remarques des riverains et aux relevés du cinémomètre, la vitesse de certains véhicules est beaucoup trop élevée, route de Kéralias.

Le référent sécurité routière, avec l'aide du bureau d'étude de la DDTM et de son référent, a proposé au dernier conseil municipal, un nouvel aménagement pour la route de Kéralias.

Il comprend le rétrécissement de la voie à 4 mètres avec écluse au début de la route de Kéralias (proche de la mairie) afin de réduire la vitesse et de sécuriser les piétons.

Pendant plusieurs semaines, le cinémomètre sera en phase de test puis déplacé au niveau du salon de coiffure. Merci de votre compréhension.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 23 AVRIL 2017

Résultats 1^{er} tour

Inscrits : 996	Votants : 875	Exprimés : 856		
	Voix		Voix	
DUPONT-AIGNAN Nicolas	47	CHEMINADE Jacques	0	
LE PEN Marine	121	LASSALLE Jean	8	
MACRON Emmanuel	296	MÉLÉNCHON Jean-Luc	150	
HAMON Benoît	87	ASSELINEAU François	2	
ARTHAUD Nathalie	9	FILLON François	125	
POUTOU Philippe	11			

BOUCLE DE RANDONNEE DANS LA PROPRIETE DE LA SCI DE KERALIAS

Il est rappelé aux randonneurs que le sentier traverse un domaine privé et qu'ils doivent faire preuve de correction, ne pas laisser de détritiques et suivre le chemin balisé sans s'en écarter.

Il est également rappelé aux randonneurs qu'ils sont responsables des dommages résultant de l'inadaptation de leur comportement dans le milieu traversé.

ENQUETE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 24 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

CARTES NATIONALES D'IDENTITE **Nouvelles modalités de délivrance**

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

✓Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un Smartphone.

✓Je note le n° de pré-demande qui m'est attribué.

✓Je prends contact avec l'une des mairies équipées de bornes biométriques.

✓Je rassemble les pièces justificatives.

✓Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

✓Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

A Plabennec, les usagers sont reçus **sur rendez-vous** (02.98.40.41.32) : -Lundi : 13h30/17h –Mardi : 8h30/11h30 -1 mercredi sur 3 : 13h30/17h –Jeudi : 8h30/11h30.

La remise des titres s'effectue les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30 et le samedi de 8h30 à 10h.

Actuellement, le délai d'obtention des titres d'identité est d'environ 6 semaines.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Horaires

▶ Le lundi de 17h30 à 18h55

▶ Le mercredi de 17h à 18h55

▶ Le samedi de 10h30 à 11h55

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences de Mr LUSSOU sur rendez-vous, en mairie de Plouvien, de 14h à 17h les **lundis 22 & 29 mai 2017**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plouvien (02.98.40.91.16).

ETAT CIVIL

Naissances

-Louka Romain Philippe Marc Jérôme Raymond BARBÉ, 17 rue des Hironnelles, né à Brest le 27 mars 2017.

-Mia Fanny Nicole Brigitte Jeanne BARBÉ, 17 rue des Hironnelles, née à Brest le 27 mars 2017.

Publication de mariage

-Julien STERVINOÛ & Céline TESSIER, 17 rue Jean-Marie Guillou.

Décès

-Yvonne Louise Marie MAUGUEN, Traon Bihan, décédée à Kersaint le 23 avril 2017.

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

La Maison du Lac, nouvelle adresse :

Hôtel de Communauté 545 rue Gustave Eiffel – Zone de Penhoat 29860 PLABENNEC. Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

✓**ASSISTANTE SOCIALE DPAS** : ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous (☎ 0810 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓**ACCUEIL EMPLOI** :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓**CPAM** : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓**ARMEE DE TERRE** : 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

AUTRES PERMANENCES

✓**ADMR** : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR ont été transférés dans les nouveaux locaux situés : 66, avenue de Waltenhofen à Plabennec. ☎ 02.98.37.60.37.

✓**ADS - L'association assure des services et soins à domicile** : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓**CLIC gérontologique** (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓**PUERICULTRICE** :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓**CONSULTATIONS POUR ENFANTS** :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

✓**FNATH (association des accidentés de la vie)** : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30, salle Marcel Bouguen (salle n°3).

URBANISME

Déclarations Préalables :

●PARRON Lionel, 9 route de L'Echangeur : réfection enduit

●ROQUINARC'H Jean-Yves, 2 rue des Primevères : muret mitoyen + palissade

●LESCOP Gilles, route de Kéralias : remplacement fenêtres bois par des fenêtres en PVC blanc

●LEMETEYER Jacques, 5 rue Jean Marie Guillou : véranda.

Permis de construire accordés :

- QUEMENEUR Nicolas & GUIMBEAU Maëlle, 19 rue des Hironnelles : maison d'habitation, Lotissement La Coulée Verte : lot 25.
- DANIELOU Jean-Yves & LE CRENN Anne-Sophie, 14 route de Kéralias : rénovation + extension maison.

ANIMATION

ACCUEIL DE LOISIRS sans HEBERGEMENT

SAINT-THONAN pour les 3-11 ans

Au Tour du Monde

- ✦ Mercredi 03 mai : A la découverte du Monde
- ✦ Mercredi 10 mai : La France
- ✦ Mercredi 17 mai : L'Inde
- ✦ Mercredi 24 mai : L'Afrique
- ✦ Mercredi 31 mai : L'Espagne
- ✦ Mercredi 07 juin : Les Etats-Unis.

Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue. Tél 06.07.73.23.15 ou 02.98.40.18.60.

Mail : maison.enfance@saint-thonan.fr

9^{ème} édition du Printemps des Abers

Depuis 2009, la communauté de communes du Pays des Abers et le Centre National des Arts de la Rue « Le Fourneau » co-écrivent le Printemps des Abers, rendez-vous de théâtre de rue devenu incontournable sur le territoire.

Nouvelle édition 2017 : théâtre de rue, prouesses circassiennes et récits improbables rythmeront ce printemps dans trois communes :

- ◆Dimanche 30 avril : Plouguin
- ◆Dimanche 14 mai : Loc-Brévalaire
- ◆Dimanche 04 juin : Plouguerneau.

Buvettes, stands de restauration, agrémentés d'animations portées par des associations locales, vous donneront l'occasion de passer un agréable moment en famille et entre amis. Programmation détaillée www.pays-des-abers.fr ou www.lefourneau.com

Tous les rendez-vous sont en accès libre et gratuit.

Nolwenn LEROY et Gérard PONT sont venus à la rencontre des Kersaintais (es) le 14 avril 2012. 5 ans déjà !!!

Cet après-midi là, ils avaient reçu, avec émotion, les premières médailles de la commune et Nolwenn avait chanté avec le public. Cette manifestation avait été filmée par Raymond CERLES qui n'avait malheureusement pas pu faire le montage. En son hommage, le film (37 minutes) et les photos (10 minutes) sont enfin en DVD ; Il est disponible, sur réservation, au prix de 10€.

Pour les commandes, 2 permanences auront lieu les 6 et 20 mai de 11h à 12h, en mairie ou par mail à typat@wanadoo.fr
Les chèques seront à établir à l'ordre de Kersaint Animation.

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ABERS

A l'occasion des grandes marées du mois de Mai, l'Office de Tourisme vous propose trois journées d'animations variées et ouvertes à tous.

Du **vendredi 26 au dimanche 28 mai**, venez profiter de balades accompagnées à pied vers l'Île Vierge, d'activités sportives, de cueillettes et cuisines des algues, de découverte des rives de l'Aber Benoît et bien d'autres choses encore.

Ce week-end sera également l'occasion de profiter de la Biennale du Bois Flotté, expositions et rencontres avec des artistes passionnées. Alors, n'hésitez pas ! renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme du Pays des Abers au 02.98.04.05.43.

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au

Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le mardi !!! ☎ : 06.14.71.56.57.

CCPA - DECHETS MENAGERS

La collecte a lieu toutes les deux semaines

**Mercredi 03 mai,
Mardi 16 mai, Mardi 30 mai 2017.**

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

BONNES PRATIQUES DE JARDINAGE

Vers le « Zéro pesticide » pour les particuliers et jardiniers amateurs.

Depuis le 1^{er} janvier de cette année, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est plus autorisée pour les particuliers. Les produits, derrière comptoir ou sous-clé, ne peuvent être délivrés qu'après un conseil personnalisé par un vendeur certifié.

Au 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides seront interdits aux particuliers. En cas de danger sanitaire, les traitements contre les organismes nuisibles pourront être autorisés par arrêté ministériel ou préfectoral.

Ces mesures sont issues de la loi sur la transition énergétique qui prévoit la réduction de l'utilisation des pesticides au regard de leurs effets sur la santé humaine, l'environnement, l'eau et la biodiversité.

FACTURATION ORDURES MENAGERES : 1^{er} semestre 2017

Les factures relatives au 1^{er} semestre de la redevance des ordures ménagères 2017 seront adressées aux usagers à compter du 9 mai prochain.

Le Conseil de Communauté, par délibération en date du 15 décembre 2016, a fixé les modalités de facturation de la collecte des ordures ménagères pour l'année 2017. ***Quel que soit le type d'usager (professionnels, particuliers, collectivité), le principe d'une facturation semestrielle a été adopté.***

Les dates de référence pour l'établissement des factures sont les suivantes : le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet. Cela signifie que la CCPA facture l'usager connu au 1^{er} janvier jusqu'au 30 juin pour le 1^{er} semestre puis l'usager connu au 1^{er} juillet jusqu'au 31 décembre pour le second semestre de l'année de référence. Les personnes désirant être prélevées automatiquement peuvent adresser leur RIB au service de facturation de la CCPA.

Il est également possible de régler votre redevance en ligne sur le site internet de la CCPA : www.pays-des-abers.fr rubrique « vos démarches » ;

Pour tout complément d'information, modification d'adresse ou de la composition de votre ménage, le service facturation est à votre disposition au 02.90.85.30.18 ou facturation@pays-des-abers.fr.

ASSOCIATIONS LOCALES

LES SEMELLES KERSAINTAISES

LSK



Programme des coureurs à pied :

- ✓ Le 01/05 : Les 10km de Bohars à 17h.
- ✓ Le 07/05 : Trail de Plouguin, 15km à 9h45.
- ✓ Le 14/05 : Week-end LSK à Fouesnant.
- ✓ Le 21/05 : Course du train-patates à Plabennec, 19km à 10h
- ✓ Le 28/05 : Entraînement à 9h30.

Programme des randonneurs :

- ✓ Le 01/05 : départ et lieu à définir.
- ✓ Le 07/05 : départ et lieu à définir.
- ✓ Le 15/05 : Week-end LSK à Fouesnant.
- ✓ Le 21/05 : départ et lieu à définir.
- ✓ Le 28/05 : départ et lieu à définir.

Si vous êtes débutants ou confirmés, venez nous rejoindre. Les rendez-vous ont lieu devant la salle Félix Guéguen, le mercredi à 18h30 et le dimanche à 9h30. ☎ 02.98.40.13.29.

VELO CLUB DE KERSAINT-PLABENNEC

Rappel : les circuits sur route sont proposés tous les dimanches, le matin.

◆Départ St Thonan : lundi 1^{er} mai, dimanche 21 mai, dimanche 28 mai.

◆Départ de Kersaint : Dimanche 7 mai, lundi 8 mai, dimanche 21 mai, jeudi 25 mai.

Groupe A : départ 8h circuit de 100km, moyenne 30km/h.

Groupe B : départ 8h15 circuit de 80km, moyenne 28km/h.

Groupe C : départ 8h30 circuit de 65km, moyenne 25km/h.

◆Lundi 1^{er} mai à Lannilis (9^{ème} rassemblement départemental Cyclo et Pédestre FSGT)

◆Dimanche 7 mai : randonnée Plouneventer.

◆Week-end du 20 mai : sortie Pen ar Bed ; organisée par le club de St Thonan. Départ le vendredi 19 mai à 8h, direction Erdeven, centre de vacances de Kavel, retour dimanche 21 mai dans l'après-midi (soit environ 400km)

A partir du mois de Mai, le club organisera tous les mercredis, une sortie réservée aux débutants ou autres, départ de la salle Espace Kreiz-Kêr à 9h30, moyenne de la sortie : 20km/h, avis aux amateurs !!

KERSAINT-MULTISPORTS

Le gala de fin d'année de la gym dansée aura lieu le **samedi 24 juin** à 20 heures, salle Kreiz-Kêr. Venez découvrir le travail effectué tout au long de l'année par vos enfants avec Chantal. Nous vous invitons à venir nombreux.

CLUB DES MARAIS

Le Club organise une sortie le **mercredi 31 mai** en direction du Guilvinec. Vous découvrirez le port (1^{er} port de pêche artisanal) ; visite de la criée, des ateliers de mareyage, dégustation de langoustines fraîches avec un verre de muscadet.

Repas : coquille Saint Jacques, joue de porc braisée au cidre, omelette norvégienne maison, eau, vin, café.

Après-midi : Pays Bigouden, Pointe de la Torche, vous assisterez au retour des chalutiers. Coût de la journée : 50€ par adhérent (paiement par chèque). Inscription jusqu'au 21 mai. ☎ 02.98.40.11.80.

ANNONCES DIVERSES

SECOURS CATHOLIQUE « Grande braderie »

L'équipe du Secours Catholique vous accueillera le **samedi 13 mai 2017**, en continu, de 9h30 à 17h30, rue de la Mairie à Plabennec.

Vous y trouverez des vêtements pour bébés, enfants et adultes, ainsi que des meubles. Cette manifestation est ouverte à tous.

OFFRE D'EMPLOIS

La société PENN AR BED située à Kersaint-Plabennec recrute à partir de mai des travailleurs saisonniers (H/F) pour sa campagne de récolte d'algues (PIOCA). Possibilité de récolte pour tout le monde dès 16 ans. Contact : 06.46.59.57.07.

LOTO ET BINGO – Ploudaniel Handball

Lundi 1^{er} mai, 14h, salle Brocéliande Ploudaniel : animé par Malou de Guiclan avec Bingo. Nombreux lots (TV, bons d'achat, aspirateur, four micro-ondes, nombreux autres lots). Ouverture des portes à partir de 11h30.

-Cherche personne pour donner cours d'informatique (les bases). S'adresser en Mairie.

-A vendre maison traditionnelle de 7 pièces (fenêtres en alu neuves, double garage, carport), terrain 1540 m², bien située dans un hameau calme. ☎ 06.64.54.91.38 ou 06.50.89.05.87.

*Pour une parution dans le bulletin de juin 2017, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **22 mai 2017**.*